

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Numéris clausus en Centre-Val de Loire : Réaction d'Olivier CARRE, Maire d'Orléans, Président d'Orléans Métropole

« La stabilité du numéris clausus concernant les places de 2^{ème} année aux étudiants de la Fac de médecine de Tours, seule fac de médecine de la Région Centre-Val-De-Loire pose question.

Même si c'est le cas dans 16 autres facultés, notre région, et en particulier l'Orléanais, subit une pénurie de médecins qui met en danger nos concitoyens. Il est tout à fait anormal que l'Etat donne le signal qu'il ne faut rien changer. Je lui ai fait part de mon mécontentement.

Ceci étant dit, il faut rappeler aussi que la plupart des étudiants qui passent la seconde année quittent notre Région au moment d'entrer en 6^{ème} année. Le nombre de places d'internes proposé n'est même pas couvert à 100%. Cette fuite est un véritable sujet et met en échec toute capacité de développer le nombre d'étudiants qui, devenus médecins, s'installeront dans notre Région. Il ne sert à rien d'avoir le plus grand nombre d'étudiants au début de leurs études s'ils partent ailleurs au moment de leur formation finale. Ce qu'il nous faut, ce sont des médecins.

Le numéris clausus sera aboli à la rentrée 2020. Il faut profiter de cette réforme pour être plus ambitieux, audacieux, et faire en sorte que la nouvelle formation médicale dans notre Région permette de fidéliser plus de médecins.

La Faculté de Médecine de Tours travaille déjà avec le CHRO et l'université d'Orléans. J'apprécie le dialogue noué avec l'actuel doyen de la Faculté de Médecine. Mais il faut aller beaucoup plus loin, être encore plus lisible et intensifier considérablement ces coopérations pour structurer une véritable filière de recherche et de formation sur nos deux métropoles régionales. Il faut réunir tous leurs potentiels pour en faire un atout.

Cela passe par la création d'un enseignement médical sur Orléans, en lien et sous l'égide de la Faculté de Médecine de Tours. La création d'une composante santé à l'Université d'Orléans est une véritable voie pour densifier la formation médicale dans notre Région. L'installation de l'école de Kiné va dans ce sens.

Profitons de la réforme pour accueillir à l'Université d'Orléans les formations en premier cycle qui vont remplacer la PACES, en lien avec la Faculté de Tours. Nous devons mettre toutes nos chances de notre côté en nous appuyant sur les deux universités.

Par ailleurs, la Faculté de médecine de Tours doit tirer profit de la qualité du plateau technique du CHRO en y pratiquant de l'enseignement et de la recherche de façon beaucoup plus intense qu'aujourd'hui. La désignation de professeurs chercheurs, au sein du CHRO, évidemment rattachés à la faculté de médecine de Tours, serait un plus pour tout le monde. Cela se fait ailleurs pour le plus grand bien des territoires.

L'enjeu est de renforcer l'attractivité médicale de notre Région. Nos établissements universitaires et hospitaliers d'Orléans et de Tours doivent s'allier et relever ensemble ce qui est un véritable défi. Je demande à tous ceux qui sont impliqués et impactés par les réformes de se saisir de ces opportunités pour changer la donne dans notre région quitte à bousculer leurs habitudes. Il y a urgence. C'est un enjeu vital pour les habitants d'Orléans, de sa métropole, du Loiret et de la Région. »

**Olivier Carré,
Maire d'Orléans,
Président d'Orléans Métropole**